



pays de Fayence: reprendre la culture d'oliviers pour l'huile, les olives de table et autres usages ancestraux? est-ce possible?



L'association des oléiculteurs du pays de Fayence AOPDF, sous la houlette de son président Jean Gault, ingénieur agronome en retraite, le voudrait. La communauté de communes le soutient mais est-ce possible?

La filière oléicole du Pays de Fayence est, comme dans le Var, d'abord une filière professionnelle. [Le point de vue de la CdC.](#)

Peut-on vivre de la culture d'oliviers?

J'extraits ces réflexions d'un forum du site de l'AFIDOL

Est-il possible de vivre correctement de la culture de l'olivier. J'ai l'occasion d'acheter une oliveraie et d'envisager une reconversion professionnelle en achetant une oliveraie de 5 hectares avec environ 1500 oliviers d'une cinquantaine d'années. Je me pose la question de la faisabilité financière d'un tel projet. Quel revenu puis-je espérer? quelles charges? quelles aides?

Il faut savoir que les oliveraies se plantent à la maille 8x8m, 7x7m ou 6x6m; la densité des arbres est alors respectivement de 150, 200 et 280 par hectare. En production mature, avec des arbres bien taillés pour la production fructifère, irrigués, amendés et traités pour les maladies et la mouche, on peut récolter jusque 35kg par arbre; en moyenne 18-22kg; disons 20kg pour des calculs. Cela fait donc 3 tonnes, 4 tonnes et 5.6 tonnes respectivement par hectare, pour les densités 8x8m, 7x7m et 6x6m.

Mais la production d'olives est très variable d'année en année selon les conditions climatiques, les maladies, et la mouche. La nature, on ne la maîtrise pas: les gelées -1956 et 1985 - , la grêle, une mauvaise pollinisation etc ... Certes sur une belle année avec 1500 oliviers en pleine production on peut faire un bon chiffre d'affaires et un bon bénéfice, à condition de réduire au minimum les frais de personnel ... car c'est là qu'est l'essentiel des coûts de production.

Mais pour de multiples raisons, notamment le climat, les récoltes sont aléatoires.

Bilan d'un oléiculteur sur 4 années

2010 60% de gelées; 2011 pas de production ; 2012 une belle récolte; 2013 très très peu et piquées par la mouche. Sans compter le gel de l'hiver 2011 qui a détruit les oliveraies de certains secteurs... et sans compter la récolte abondante de 2008 qui a fait s'effondrer le prix de l'huile ... de telles fluctuations déstabilisent totalement les productions en volumes et en prix... d'une année à l'autre.

Mais 1500 oliviers donnant les bonnes années 35kg/arbre, cela fait 52.5 tonnes d'olives; au prix moyen de 0.10€/kg, cela fait un CA de 5250€.

Il s'agit là d'un oléiculteur professionnel, agriculteur, inscrit à la Mutuelle sociale agricole MSA exploitant une surface agricole disons de 10 hectares, 1500 arbres en 8x8.

En pays de Fayence, les producteurs d'antan on disparu, ont pris leur retraite et leurs terrains sont désormais en friche. La CdC dans le cadre de son action pour l'agriculture, veut recenser tous ces anciens exploitants afin d'étudier comment faire renaître cette activité qui a décliné depuis 30 ans.

Mais pour les petits propriétaires, la plupart des amateurs, retraités venus du Nord de la France et d'ailleurs, la situation est différente. Ils ont acheté des propriétés foncières complantées d'oliviers - arbres traditionnels du pays - à des propriétaires de souche. Les surfaces sont variables, de quelques milliers de m² à quelques hectares, moins de 5. Il s'agit donc de populations d'oliviers de 50 à quelques centaines. L'optique de ces propriétaires n'est pas le revenu ni la rentabilité; il s'agit d'une passion, de préservation d'un patrimoine et d'une contribution à conserver un héritage culturel.

Mais cela n'empêche pas de vouloir produire avec des rendements acceptables: ce qui implique de connaître les techniques de la taille fructifère, les traitements contre les maladies et la mouche, de disposer d'eau pour irriguer, et de moulins pour y produire l'huile et les olives de table. C'est à cela que l'association des oléiculteurs du pays de Fayence se consacre désormais depuis fin 2014, date de sa création.

Pour la disponibilité en eau, sauf forages individuels, une solution pour ceux qui sont branchés sur les réseaux communaux, serait la possibilité d'avoir un compteur spécifique pour l'arrosage, avec un prix réduit au m³, par suppression de la taxe pollution et un tarif unique au cours de l'année. Cela réduirait le prix de l'eau communale d'environ 30%.

Plus:

1. [Oléiculture](#)
2. [Association interprofessionnelle de l'olive www.afidol.org](http://www.afidol.org)
3. [Vivre de la culture d'oliviers un forum de l'AFIDOL](#)
4. [Site de l'AFIDOL Forums](#)